

SENTIER POINTINDOUX



Balisage numéroté : 4

Boucle de : 7,3 km

Durée : 1h15

Chemins à 80 %

Départ et stationnement :

Parking de la salle polyvalente, impasse de la Fontaine, Saint-Georges-de-Pointindoux.

Dirigez-vous vers le fond du parking où se trouve le panneau d'informations des randonnées. Empruntez ensuite le sentier en terre.

GPS : 46.644423 / -1.621203

- 1** À votre arrivée sur la route de Pointindoux, tournez à droite puis, 30 mètres plus loin, prenez de nouveau à droite. Traversez ensuite le village de la Boutière sur environ 150 mètres.
- 2** Tournez à gauche sur le sentier longeant quelques habitations. Celui-ci vous ramène sur la route de Pointindoux, que vous suivrez pendant environ 800 mètres.
- 3** Poursuivez tout droit sur la route de Pointindoux. Soyez vigilant et n'hésitez pas à changer de côté lorsque cela est nécessaire afin d'emprunter les accotements herbeux aménagés pour les piétons.
- 4** Dans le virage à droite, quittez la route et empruntez le sentier situé sur votre gauche. Suivez-le sur environ 1 km.
- 5** À l'intersection, prenez la route à droite et poursuivez sur 100 mètres.
- 6** Au niveau du stop, empruntez sur votre droite l'espace aménagé pour les randonneurs le long du champ sur une centaine de mètres. Traversez ensuite avec prudence la route de Beaulieu, puis poursuivez à droite le long des maisons en utilisant l'accotement aménagé sur environ 100 mètres.
- 7** Quittez la route départementale en tournant à gauche. Suivez d'abord la petite route goudronnée sur 100 mètres avant de rejoindre un sentier en terre.
- 8** Poursuivez sur le sentier à gauche. Cette portion d'environ 1,5 km vous conduit jusqu'au carrefour fréquenté des Moulières.
- 9** Au carrefour, traversez avec prudence la route de Beaulieu en empruntant le passage piéton situé sur votre gauche. Prenez ensuite la première route à gauche. Vous passerez devant la chèvrerie environ 100 mètres plus loin.
- 10** Tournez à droite puis, 30 mètres après, prenez de nouveau à droite pour emprunter un sentier en terre d'environ 200 mètres.
- 11** Traversez la route avec prudence et engagez-vous presque en face dans le lotissement. Suivez les panneaux portant le numéro 4. Vous entrez alors dans le bourg de Saint-Georges-de-Pointindoux en passant notamment devant l'école puis le cimetière.
- 12** Au stop, tournez à gauche et poursuivez sur une trentaine de mètres. Traversez au passage piéton pour rejoindre la salle polyvalente, votre point de départ.